CIRCULAIRE

AU

CLERGÉ DU DIOCESE DE MONTREAL.

MONTREAL, LE 28 JUIN, 1845.

MONSIEUR,

Je vous invite, par la Présente, à venir à la Retraite Pastorale qui commencera cette année le 31 Août au soir ; et se terminera le 6 Septembre au matin. Vous prendrez, avec vos voisins, tels arrangemens que vous jugerez à propos, pour la desserte de votre paroisse ; et pour plus grande facilité, tout prêtre approuvé pourra exercer pendant ce temps-là, dans tout le Diocèse, les pouvoirs dont il est revêtu dans sa propre paroisse.

Comme l'on a généralement approuvé le projet des Conférences Ecclésiastiques, je crois qu'il est tems de le mettre à exécution. Pour sujet de la première, qui aura lieu d'ici au 15 Août, je vous prie de discuter le *Projet de Règlement des Conférences Ecclésiastiques*, que je vous adressai, il y a près de deux ans. Vous voudrez bien aussi reviser les règles de la Caisse Diocésaine que, par une délibération du dernier Bureau, il est question de refondre, afin que ceux qui ont été chargés de cette revision puissent mieux connaître l'opinion du Clergé à ce sujet. Le Bureau tiendra sa séance annuelle au Collége de cette ville le 5 Septembre prochain.

Le déplacement ou la mort de quelques-uns des Vicaires-Généraux nécessite quelques changemens dans le premier Règlement.—Je prie M. le G. V. Viau de remplacer feu M. Caron : M. Manseau de suppléer M. Viau, et Mgr. l'Evêque de Kingston de présider l'arrondissement assigné d'abord à M. Manseau.—L'assemblée des Députés des divers arrondissemens aura lieu à l'Evêché le 19 Août, dans la matinée.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

Entrant encore dans vos vues généreuses et bienfaisantes en faveur des prêtres qui deviennent incapables d'exercer le saint Ministère, j'ai engagé les Sœurs de Charité à acheter la maison de l'honorable juge Pyke, près de l'Evêché. L'honneur que vous portez tous à votre corps et la charité qui vous anime pour ceux de vos confrères qui ont vieilli ou se sont usés dans le sanctuaire, vous feront apprécier cet établissement. J'aurais préféré que cet asile eût pu être placé à la campagne. Mais considérant qu'il fallait procurer à ceux qui s'y retireraient, des secours corporels et spirituels, j'ai pensé que le voisinage de l'Evêché et celui des Sœurs de Charité pouvaient seul rencontrer pour le moment ces deux avantages. J'ai compté sur votre charité, en engageant les Sœurs à faire pour le Clergé cette acquisition; et déjà plusieurs ont plus que répondu à mon attente. J'ai mis cet établissement sous le patronage de St. Joseph, parce que l'on doit s'y préparer à une bonne mort en méditant dans la Retraite les années éternelles; et pour cela j'ai cru devoir lui donner le nom d'*Hospice de St. Joseph pour les Prêtres Infirmes.* Le prix d'acquisition est de £1505, outre l'indemnité due aux seigneurs qui se monte à £75

Vous recevrez sous peu un Mandement pour annoncer au Diocèse la promotion de Mgr. de Martyropolis. En attendant, je vous invite à sa consécration qui aura lieu le 25 juillet prochain, à la Cathédrale, ainsi que celle de Mgr. Blanchet, évêque de Draza et Vicaire-Apostolique de la Colombie.

Je suis, avec une sincère et cordiale affection, en union de vos ferventes prières et Sts. Sacrifices,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

✠ IG. Ev. de Montréal.

(Vraie copie.)

J. O. Paré Chan. ~~Secrétaire.~~

BIBLIOTHEQUE
S.M.E.
1964
Séminaire de Québec